



**COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate**

---

## **PERCÉ PREND SA PLACE**

**Percé, le 17 février 2015 – Déclaration.**

Percé est « LE » produit d'appel touristique à l'est de Québec. Ce littoral est l'accès privilégié à l'un des attraits naturels les plus majestueux sur la planète.

Cette référence mondiale doit redorer son blason et assumer son rôle de leader régional touristique et économique sur tout le territoire de la Gaspésie et ailleurs au Québec.

Notre gouvernement doit expressément rénover, bien outiller et mettre en valeur l'industrie touristique québécoise. Il doit cibler les sites à fort potentiel touristique, récréotouristique et culturel pour favoriser leur exploitation de façon maximale et rentable. Le Québec et le Canada investissent pour attirer le monde entier chez-nous, alors, il serait de mise de les recevoir partout selon les standards d'aujourd'hui.

La rentabilité significative de nos particularités maritimes, uniques au Québec, demande une volonté gouvernementale et des investissements pour l'exécution simultanée d'interventions majeures sur son territoire.

Les partenaires, les commerçants, les travailleurs de l'industrie touristique, les associations de pêcheurs et les résidents, s'engageront eux aussi à rehausser l'offre touristique sous de nouveaux standards de qualité et de durabilité.

Nous légitimerons le charme incontestable de cette destination au Québec, au Canada et partout dans le monde.

André Boudreau,

Maire de Percé

-30-

---

Pour information :

André Boudreau, Maire de Percé

[maire@ville.perce.qc.ca](mailto:maire@ville.perce.qc.ca)

418-783-2095



**Le quai de Percé**

Source : Ville de Percé